



Syndicat National **Force Ouvrière**  
des Finances Publiques

\*\*\*\*\*

**Section du Doubs**

**CAP LOCALE GESTION PUBLIQUE DU 7-07-2011**

**MUTATIONS – LISTES D'APTITUDE**

*Déclaration liminaire*

Monsieur le Président

Les représentants FO-DGFIP ne peuvent encore que constater une situation locale très tendue au niveau de la gestion des emplois.

En effet suite aux suppressions d'emplois et au non remplacement des départs à la retraite un nombre alarmant de services et de postes se trouvent en déficit d'agents.

Les arrivées d'agents de catégorie C et B ne suffiront malheureusement pas à donner une bouffée d'oxygène aux services qui en ont bien besoin.

Pour justifier cette situation la Direction Locale n'a cessé de nous répéter que le département du Doubs n'est pas attractif.

Ce message, venant des plus hautes sphères, a tendance à se généraliser dans l'ensemble du réseau.

Pour l'organisation de cette commission administrative paritaire, il aurait été souhaitable que les élus reçoivent l'ensemble des documents dans les délais impartis. Ceci dans le but d'avoir une vision la plus complète possible des mouvements de personnels nécessaires pour appliquer un plâtre sur une jambe de bois.

Le Président a souhaité changer les règles d'organisation en communiquant, aux Secrétaires Départementaux des organisations syndicales représentées dans le cadre de cette instance, un avant projet des mouvements envisagés par la Direction Locale comme c'est le cas au sein de la Filière Fiscale. Nous tenons à vous préciser que, pour la dernière CAP locale avant la fusion des statuts effective au 1er septembre 2011, nous aurions préféré un statut quo.

Nous rappelons notre position au sujet des affectations des agents inscrits sur les listes d'aptitudes : les agents qui ont postulé doivent changer d'affectation sauf si aucun agent ne sollicite le poste et que cette situation ne porte pas préjudice au service.

